

Charterhouse Capital Partners investit dans France Valley, un gestionnaire d'actifs alternatifs spécialisé en investissements forestiers et immobiliers

Londres, le 16 mai 2023 : Charterhouse Capital Partners LLP (“Charterhouse”), l’une des sociétés de capital-investissement les plus anciennes en Europe, annonce aujourd’hui avoir conclu un nouvel investissement dans France Valley, un gestionnaire d’actifs alternatifs spécialisé dans les actifs forestiers et immobiliers avec 4 milliards d’euros d’actifs sous gestion^(*). Charterhouse investit aux côtés des fondateurs de France Valley, Guillaume Toussaint et Arnaud Filhol, ainsi que de l’ensemble de l’équipe de management, dans le cadre d’un partenariat ambitieux et collaboratif.

Fondée en 2013 et basée en France, France Valley propose deux solutions d’investissement principales – des fonds d’investissement dans les Actifs Naturels (forêt et vigne) et des fonds d’investissement en usufruit immobilier de SCPI – à une base d’investisseurs diversifiée composée à la fois d’institutionnels et de particuliers via des CGP (conseillers en gestion de patrimoine), des banques privées et des family offices. France Valley gère plus de 29 000 hectares de forêts en France et en Europe, ainsi que des vignobles en Champagne. Les fonds d’usufruit immobilier de France Valley sont structurés et permettent de percevoir des chroniques de flux de loyers d’actifs immobiliers en SCPI extrêmement diversifiés pour des investisseurs institutionnels, sans prendre de risque sur la valeur des actifs immobiliers sous-jacents.

France Valley évolue sur un marché en forte croissance avec d’importantes barrières à l’entrée. La demande des investisseurs pour les produits ESG continue d’augmenter et la société se trouve dans de parfaites dispositions pour tirer parti de cette tendance structurelle et durable.

Le partenariat avec Charterhouse permet à France Valley d’assumer son ambition de devenir le leader européen des Actifs Naturels et renouvelables, notamment grâce à de l’expansion géographique, au lancement de nouveaux produits diversifiés sur le marché croissant de l’investissement ESG et à d’éventuelles opérations de croissance externe.

Charterhouse a une expérience solide en matière d’investissement dans le secteur des services financiers et une compréhension approfondie du marché de l’investissement ESG. Parmi ses investissements figurent ERM, le plus grand cabinet de conseil en développement durable au monde, SLR Consulting, un leader mondial du conseil en ESG, et Siaci Saint Honoré, un leader mondial du courtage en assurance B2B.

Guillaume Toussaint et Arnaud Filhol, Co-fondateurs de France Valley, affirment que :

“Le partenariat avec Charterhouse marque le début d’un nouveau chapitre passionnant et très excitant pour France Valley. Nous sommes fiers de tout ce que l’équipe a accompli jusqu’à présent, et nous pensons que l’expertise et l’expérience de Charterhouse dans l’accompagnement entrepreneurial nous aideront à atteindre les objectifs ambitieux de croissance affichés par le groupe, en renforçant notre image de marque, en augmentant nos parts de marché déjà importantes dans les niches où nous opérons et avec l’expertise très spécifique de Charterhouse.”

Stephan Morgan, Associé chez Charterhouse, à propos de ce nouvel investissement :

“Notre investissement dans France Valley est un exemple parfait d’une transaction avec l’approche de Charterhouse – travailler avec des entrepreneurs remarquables pour les aider à accélérer leur croissance et à étendre leur activité. Lorsque nous avons entamé nos discussions avec France Valley il y a plus de 15 mois, nous avons été immédiatement impressionnés par Guillaume et Arnaud. Nous sommes impatients de travailler en étroite collaboration avec eux et l’ensemble de l’équipe de direction pour soutenir la société à ce moment crucial pour sa croissance.”

L’opération reste soumise à l’autorisation de l’Autorité des Marchés Financiers.

Contact Média

Greenbrook

charterhouse@greenbrookadvisory.com

+44 (0)207 952 2000

À propos de Charterhouse Capital Partners LLP

Charterhouse est l'un des acteurs historiques du capital-investissement opérant en Europe. La société met en relation expertise et capital, en s'associant avec des fondateurs et des équipes de direction ambitieuses pour mener des changements en profondeur.

Charterhouse poursuit une approche d'investissement sélective fondée sur des convictions pour investir dans des entreprises européennes de taille moyenne de grande qualité, dans les secteurs des Services, de la Santé, des Industries Spécialisées et des Biens de consommation. La société cible des transactions dont la valeur d'entreprise est comprise entre 200 M€ et 1,5 Md€.

L'équipe internationale de Charterhouse travaille de manière intégrée et flexible, ce qui lui permet de conjuguer les compétences, les connaissances et l'expérience de tous ses collaborateurs pour contribuer à la création d'entreprises prospères à long terme.

Charterhouse investit actuellement via son onzième véhicule. La société a réalisé plus de 150 acquisitions en 35 ans d'activité dans le marché européen du capital-investissement.

www.charterhouse.co.uk

À propos de France Valley

Société de Gestion créée en 2013 et agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-14000035, France Valley propose des solutions d'investissement en Actifs Naturels (à savoir forestiers, viticoles et agricoles) et en Immobilier (Fonds USUFRUIMMO : fonds d'usufruits de SCPI). Dotée d'une équipe de 27 personnes, France Valley est le premier investisseur privé en forêts françaises et en usufruits de SCPI.

Depuis 2019, elle a décidé d'élargir le scope d'investissement en se déployant à l'échelle européenne afin d'offrir toujours plus de diversification aux investisseurs. C'est ainsi que les portefeuilles forestiers gérés par France Valley comportent plus de 200 forêts se répartissant de l'Irlande à la Finlande en passant par la France, la Roumanie, ou encore les Pays Baltes. Les fonds forestiers gérés par France Valley répondent à 9 des 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Dans le domaine viticole, les actifs gérés par France Valley sont aujourd'hui concentrés sur une région unique : la Champagne. Le cantonnement de cette appellation et son rayonnement international en font un terroir très particulier sur lequel la société de gestion détient 18 parcelles.

France Valley détient près de 4 milliards d'euros^(*) d'encours sous gestion.

() Actifs sous gestion immobiliers SCPI en pleine propriété.*

www.france-valley.com